

Collège Alphonse TAVAN - MONTFAVET



Déclinaison du protocole sanitaire renforcé au collège A. Tavan.

La Principale

Service
administratif

Référence

Dossier suivi par

Téléphone

04.90.31.37.18

Fax

04.90.32.80.46

Mél.

ce.0840738w

@ac-aix-marseille.fr

Chemin de la Martelle

B.P. 71

84143 MONTFAVET

Ces dispositions s'appuient sur le protocole sanitaire national en vigueur au 2 novembre 2020 et au regard de la configuration de l'établissement.

Entrée dans l'établissement : Les élèves sont accueillis par un assistant d'éducation au portail.

Masque : Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement et à l'extérieur de l'établissement (arrêté préfectoral).

Chaque élève a reçu au moins 6 masques depuis la rentrée de septembre. Si un élève se présente sans masque au collège, il est « isolé », sa famille est appelée pour lui apporter un masque.

Il est rappelé que le masque doit être changé toutes les 4H.

Cheminement : un cheminement spécifique a été mis en place pour tous les élèves. Ils longent le bâtiment administratif, traversent le hall et sont dirigés directement vers les toilettes dans la cour.

Un nouveau marquage a été dessiné au sol dans la cour pour le rangement des élèves, tenant compte de la distanciation.

Lavage de mains :

- A leur arrivée dans la cour, les élèves passent aux toilettes pour se laver les mains à l'eau et au savon. Du papier à usage unique est mis à disposition des élèves à la sortie des toilettes pour s'essuyer les mains.
- Pendant les temps de récréation, avant et après le passage à la cantine
- Gel hydro-alcoolique à disposition dans les classes

NB : Il est rappelé que c'est le lavage des mains à l'eau et au savon qui est en premier lieu préconisé.

Cantine :

- Passage par classe.
- Cheminement particulier afin de récupérer leur plateau et leur repas.
- Installation à table par un personnel (table de 4 devient table de 2 et table de 6 devient table de 4) : distance physique respectée pour garantir la distanciation sociale.
- Une fois assis, les élèves ôtent leur masque. Il leur est rappelé de ne pas se pencher les uns vers les autres et de garder la distance de 1 m entre eux.
- Distribution de l'eau et du pain par le personnel
- Entre chaque occupation des tables, celles-ci sont désinfectées.
- A la fin de leur repas, les élèves remettent leur masque, et débarrassent leur plateau.

- A la sortie du réfectoire, lavage des mains à l'eau et au savon et nouveau masque. L'ancien est jeté s'il est à usage unique, sinon il est ramassé dans le cartable.

Nettoyage et aération des locaux :

- Nettoyage quotidien de chaque salle de classe.
- Nettoyage plusieurs fois par jour des points de contact.
- Aération le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et la pause méridienne.

Massage des personnes :

- Une salle par professeur.
- Le marquage au sol dans la cour redessiné : 2m par classe, prise en charge des élèves facilitée.
- Les professeurs prennent en charge les élèves dans la cour en début de matinée, en fin de récréation et à 14H.
- Intercours : les élèves changent de salle. Les professeurs se positionnent sur le pas de leur porte, les AED se positionnent dans les escaliers : régulation de la circulation.
- Récréation, fin de matinée, fin de journée : les professeurs accompagnent les élèves rangés et dans le calme dans le hall.

Récréation :

- Accompagnement dans la cour par le professeur des élèves dans le calme et rangés.
- Espace cour face au réfectoire suffisant pour accueillir les élèves en toute sécurité.

Les ateliers méridiens et l'AS

Ils sont suspendus.

Eau : nous vous invitons à fournir à votre enfant une gourde étiquetée à son nom. Il pourra ainsi boire à la demande (notamment en cours de sport). Il est bien entendu que pour des raisons évidentes d'hygiène sa gourde ne sera dédiée qu'à son propre usage et ne sera pas prêtée à un autre camarade.

Sortie du collège :

- Les élèves ne stationnent pas devant le collège. Les élèves transportés se rendent devant les bus. Les élèves qui rentrent à pied doivent rejoindre leur domicile sans s'attarder devant le collège
- A proximité de l'établissement, élèves et parents s'engagent à limiter les regroupements de personnes et à préserver la distanciation physique.
- Rappel: le port du masque en extérieur est obligatoire dans la commune.

Rôle des parents :

Ils jouent un rôle essentiel, à savoir :

- Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre (38°C ou plus), en cas d'apparition de symptôme évoquant la Covid 19 chez l'élève ou sa famille.
- L'élève testé positivement à la Covid 19, dont un membre du foyer a été testé positivement à la Covid 19 ou identifié contact à risque ne doivent pas se rendre au collège et doivent prévenir l'établissement.
- L'accès des adultes au collège doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les adultes doivent en outre porter un masque et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

É Procédure anti Covid

3/3

Je suis en contact ou j'ai été en contact avec un cas contact :

- **JE RESTE CHEZ MOI**
- Je consulte un médecin
- J'attends **7 JOURS, confiné** puis je fais **le test**

